

Cote du document:	EB 2009/96/R.19
Point de l'ordre du jour:	10 b) iv)
Date:	18 mars 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **République de l'Ouganda**

### **Mémoire du Président**

### **Projet de développement de la production d'huile végétale**

### **Modification de l'accord de prêt**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-seizième session  
Rome, 29-30 avril 2009

---

Pour: **Approbation**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec la responsable du FIDA ci-après.

### **Marian Bradley**

Chargée de programme de pays

téléphone: +39 06 5459 2326

courriel: [m.bradley@ifad.org](mailto:m.bradley@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## **Recommandation pour approbation**

Le Conseil d'administration est invité à entériner la recommandation du paragraphe 6 visant à approuver le report de la date de clôture du projet de développement de la production d'huile végétale dans la République de l'Ouganda.



## Mémoire du Président

### Projet de développement de la production d'huile végétale

#### Modification de l'accord de prêt

##### I. Introduction

1. En avril 1997, le Conseil d'administration a approuvé un prêt du FIDA de 14,35 millions de DTS afin d'appuyer le projet de développement de la production d'huile végétale en Ouganda. Ce prêt est entré en vigueur le 10 juillet 1998. Dans l'accord de prêt, la date de clôture du projet initialement prévue était fixée au 31 décembre 2005 et la date de clôture du prêt au 30 juin 2006. Suivant les dispositions des procédures opérationnelles relatives à la clôture des prêts énoncées dans le bulletin du Président n° 99/01, les dates d'achèvement du projet et de clôture du prêt ont été reportées au 30 septembre 2006 et au 31 mars 2007, respectivement. Selon les principes exposés dans le cadre du FIDA pour la définition des périodes d'exécution des projets et le report des dates de clôture des prêts (EB/97/61/ R.10), il est possible de reporter la date de clôture d'un prêt de trois ans au maximum. La date de clôture du projet considéré a déjà fait l'objet d'un report de trois ans qui a repoussé la date d'achèvement au 30 septembre 2009 et la date de clôture du prêt au 31 mars 2010. Le Conseil d'administration est maintenant invité à approuver une dérogation exceptionnelle aux procédures habituelles afin de permettre une nouvelle prolongation de la durée du projet.
2. Le projet de développement de la production d'huile végétale appuie ce secteur grâce à une aide à la culture des oléagineux traditionnels et à l'introduction de la culture du palmier à huile, accompagnées d'un soutien institutionnel à l'industrie et à la gestion du projet. Un processus d'appel d'offres a été lancé afin de confier à un opérateur privé la mise en place de plantations de palmiers à huile et d'une capacité de raffinage dans le pays. Ce processus a été engagé dès l'entrée en vigueur du prêt; parmi les six offres obtenues, celle d'un transformateur local d'huile végétale a été retenue. Ce soumissionnaire s'étant retiré des négociations en 2000, le Gouvernement ougandais s'est vu obligé de rouvrir des négociations avec l'entreprise dont l'offre était arrivée en deuxième position. À la suite de longues négociations visant à établir un partenariat public-privé transparent et viable, une entente a finalement été trouvée en 2003 qui a abouti à la signature entre le Gouvernement ougandais et l'entreprise intéressée d'un mémorandum d'accord précisant les activités à mener sur l'île de Bugala, dans le district de Kalangala, ainsi que dans d'autres parties du pays. Ce mémorandum d'accord a sensiblement élargi la portée de l'investissement du secteur privé tout en maintenant celle de l'investissement du FIDA.
3. Le principal changement constaté a pris la forme d'un quadruplement de l'investissement du secteur privé lié à: a) la construction en cours à Jinja d'une raffinerie d'huile de palme faisant appel à des technologies de pointe et respectant l'environnement; b) l'accroissement de l'étendue de la plantation dans la propriété principale une fois achevées les évaluations d'impact sur l'environnement; et c) la réalisation d'investissements complémentaires de grande ampleur destinés aux plantations dans le cadre de la mise en valeur des petites exploitations, une fois le programme d'investissements sur l'île de Bugala mené à bien. Le gouvernement a lui aussi nettement augmenté ses investissements qui ont ainsi couvert l'achat d'un nouveau bac et sa mise en service, de même que la construction de 22 kilomètres de routes secondaires sur l'île. Les montants révisés des dépenses d'investissement du secteur privé et du gouvernement sont indiqués ci-après:

**Plan de financement révisé**  
(en millions d'USD)

<i>Financiers</i>	<i>Montant initial (1998)</i>	<i>Montant actuel (2005)</i>
Secteur privé	33,13	120,00
FIDA	20,00	20,00
Gouvernement	3,78	12,00
Agriculteurs	3,16	4,00
<b>Total</b>	<b>60,00</b>	<b>156,00</b>

4. L'aménagement de plantations pour le compte de la société privée installée sur l'île et la construction de la raffinerie moderne d'huile de palme (d'une capacité de 300-500 tonnes par jour) à Jinja ont débuté à la mi-2004. Après son ouverture en novembre 2005, la raffinerie a été alimentée pendant trois ans par des importations d'huile de palme brute en provenance de Malaisie, jusqu'à ce que les palmiers de l'île arrivent à maturité. Les premiers décaissements du prêt du FIDA au titre d'activités tendant à favoriser la mise en valeur des petites plantations de palmiers à huile ont eu lieu en juin 2006, au moment de la création officielle du Kalangala Oil Palm Growers Trust, les petits exploitants ayant commencé à planter, quant à eux, à la fin de 2006. En décembre 2008, quelque 5 800 hectares sur les 6 500 prévus (90% de l'objectif visé) avaient été plantés par le secteur privé dans sa propriété principale ; les petits exploitants faisaient état pour leur part d'un chiffre de 2 000 hectares sur les 3 500 prévus, 1 150 hectares étant actuellement plantés (à peu près 33% de l'objectif fixé). Maintenant que le programme de plantation est pratiquement arrivé à son terme dans la propriété principale et que l'huilerie est en cours de construction, le développement des petites plantations a pris de la vitesse et devrait continuer à s'accélérer, avec de premières livraisons de régimes de fruits frais à l'huilerie en septembre 2009, échéance à laquelle les agriculteurs pourront mesurer les revenus obtenus par ceux d'entre eux qui ont été les premiers à investir. Selon une estimation de la mission de supervision du FIDA, effectuée en décembre 2008, les objectifs de développement des petites exploitations pourront être atteints au bout de deux ans et demi dans le cadre du projet en cours, le gouvernement ayant présenté pour sa part une demande officielle de report de la date de clôture.
5. Le gouvernement et le FIDA sont convenus de passer à l'étape suivante, celle de la préparation d'une seconde phase du projet qui comportera la poursuite de la collaboration avec le partenaire privé en vue d'un développement complémentaire de la production d'huile de palme sur une autre île, et peut-être aussi dans la partie «continentale» du pays. Le Bureau de l'évaluation du FIDA procède actuellement à une évaluation intermédiaire du projet. Le report de la date de clôture laissera le temps d'intégrer les enseignements tirés dans le projet de seconde phase qui reste à élaborer, ce qui permettra une transition sans heurts entre la première intervention du FIDA et la suivante.

## II. Recommandation

6. Les conditions institutionnelles, matérielles et socioéconomiques maintenant en place devraient permettre d'atteindre les objectifs de la composante ayant trait aux petites plantations de palmiers à huile. Il est donc recommandé que le Conseil d'administration approuve le report de la date d'achèvement du projet de développement de la production d'huile végétale du 30 septembre 2009 au 31 décembre 2011 et de la date de clôture du prêt du 31 mars 2010 au 30 juin 2012.

